

		PORT DE GRANVILLE COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL PORTUAIRE DU 22 NOVEMBRE 2024 (14h00 – 16h00)			
Date rédaction	01/2025	Lieu	Salle C. Gautier Halle à Marée	Version	V1
Rédacteur	APN	Date réunion	22/11/2024		
Sonia Raoult		Organisme			Pr Ex
Membres du conseil portuaire					
M. Yvan Taillebois		Président			X
Représentants du concessionnaire					
M. Damien Pillon		Titulaire			X
M. Stéphane Sorre		Titulaire			X
M. Daniel Denis		Suppléant			X
M. Olivier Lemaigen		Suppléant			X
Représentants du conseil municipal de Granville					
M. Guillaume Vallée		Titulaire			X
M. James Cosson		Suppléant			X
Représentants personnel du concessionnaire					
M. Lysandre Lemaigre		Titulaire			X
Mme Adeline Denizot		Suppléante			X
Représentants personnel gestion des ports					
M. Thierry Leteissier		Titulaire			X
M. Arnaud Leroux		Suppléant			X
Représentant de l'activité pêche					
M. Didier Leguelinel		Titulaire			X
M. Guy Montreuil		Titulaire			X
M. Florian Guérin		Titulaire			X
M. Eric Leguelinel		Suppléant			X
M. Yann Grosse		Suppléant			X
M. Franck Lemonnier		Suppléant			X
Représentants de l'activité plaisance					
M. Jean-Claude Chatel		Titulaire			X
M. Damien Hue		Titulaire			X
M. Jean-Pierre Carli		Titulaire			X
M. Jean-Paul Labrosse		Suppléant			X
M. Gilles Rostaing		Suppléant			X
M. Gérard Mongin		Suppléant			X
Représentants de l'activité commerce					
M. Pascal Blanchet		Titulaire			X
M. Olivier Normand		Titulaire			X
M. Antoine Busiaux		Titulaire			X
Mme Nelly Depardieu		Suppléante			X
M. Samuel Delaunay		Suppléant			X
M. Yann Hantone		Suppléant			X
Autres participants					
M. Stéphane Gautier		Direction de la mer, des ports et des aéroports			X

Le conseil portuaire de Granville s'est réuni le 22 novembre 2024 à la salle Christian Gautier de la Halle à marée à Granville, sous la présidence de **M. Taillebois**, représentant le président du conseil départemental.

M. Taillebois souhaite la bienvenue aux membres présents.

Il invite **M. Leteissier** à procéder à l'appel des membres. Constatant que le quorum est atteint, **M. Taillebois** demande aux membres du conseil portuaire s'ils ont des observations à formuler sur le compte-rendu de la réunion du 14 juin 2024. Sans remarque, il est adopté à l'unanimité.

M. Leteissier présente les différents points inscrits à l'ordre du jour.

ACTIVITE COMMERCE :

M. Leteissier présente l'activité commerce,

ACTIVITE COMMERCE

RAPPORT PARTIEL D'ACTIVITE 2024 :

Trafic passagers (débarqués/embarqués)

CHAUSEY	2020	2021	2022	2023	2024	Variation % 2023/2024
Janvier Septembre	146 625	148 298	176 638	156 934	154 172	- 1,75%

JERSEY (passages)	2020	2021	2022	2023	2024	Variation % 2023/2024
Janvier Septembre	558	/	10 392	15 358	18 059	+ 17,58 %

Trafic fret (Jersey vrac)

Fret JERSEY Janvier/Septembre	2020	2021	2022	2023	2024	Variation % 2023/2024
Tonnage	9 270	7 809	7 180	3 436	2 329	- 32,22 %
Nbre escales	127	88	82	62	42	- 32,26 %

M. Blanchet précise que la météo a été assez défavorable et que le tarif s'avère un peu élevé au regard de la diminution du pouvoir d'achat. La fréquentation est globalement en diminution de 1,75%. Il n'y a pas eu de réel impact de la charte de limitation de la fréquentation des îles de Chausey car il n'y a pas eu de très grosses journées de fréquentation.

M. Lemaigre pense qu'au regard des conditions météorologiques, la fréquentation a été correcte.

M. Blanchet indique qu'un nouveau bateau arrivera au 1er trimestre 2025 pour remplacer le Jolie France 1 et mentionne que la mise aux normes des bateaux pose un problème en raison de son coût qui est très élevé. Il indique que ce coût équivaut quasiment au prix du bateau. Il indique que la vente Jolie France 1 est annulée en raison de ce coût. Pour les nouveaux bateaux, le passage aux normes est obligatoire.

M. Leteissier précise qu'il n'a aucune demande de poste à quai. Il regrette de ne pas être prévenu en amont. Ce nouveau bateau va engendrer des problèmes de placement. Il rappelle que le placement des bateaux est de la compétence de l'autorité portuaire.

Mme Depardieu mentionne que la météo maussade n'a pas trop impacté la fréquentation des liaisons vers les îles Anglo-Normandes. Elle indique que les groupes, et notamment les groupes scolaires, sont revenus en 2023. La dérogation permettant de voyager à la journée avec une simple carte d'identité a une grande importance. Les réservations des groupes pour la saison 2025 sont déjà importantes et annoncent une bonne saison.

M. Lemaigre mentionne que le fret est en baisse, notamment parce que Normandy trader charge ses produits sur des containers qui sont débarqués au port de Saint-Malo.

M. Blanchet mentionne aussi le rôle important de l'absence d'un SIVEP sur le port.

M. Lemaigre répond qu'il y a eu une réunion à ce sujet il y a 1 mois et demi et que le dossier de demande en est à sa septième version. Il précise qu'il n'y a pas de point de blocage au niveau du port.

M. Lemonnier ajoute que l'absence de SIVEP lui pose des problèmes de ventes.

M. Blanchet mentionne que la mise en place de fret de petites quantités depuis le port de Saint-Malo est très compliquée du fait d'une gestion difficile. Il est nécessaire de réserver et le tarif est très élevé.

M. Taillebois indique que le dossier est suivi de près au niveau du Département et que des relances régulières sont faites auprès de l'État. Il mentionne que des parlementaires appuient la demande.

M. Lemonnier indique que les nouvelles normes issues de l'Europe engendrent des grosses difficultés aux chefs d'entreprise que cela devient vraiment compliqué de faire vivre une entreprise.

M. Lemaigre indique que le port de Saint-Malo n'est pas intéressé par le fret de petites quantités et pense que Granville pourrait se développer sur ce secteur.

M. Blanchet ajoute que l'avantage à Granville est que les prix restent raisonnables.

M. Taillebois répond qu'il est bien conscient du problème SIVEP.

M. Gautier fait part que les parlementaires sont d'accord avec eux.

Point sur les travaux :

M. Leteissier présente :

POINT SUR LES TRAVAUX

Activité commerce :

Travaux et investissements 2024	Montant des travaux (HT)
Reprise partielle toiture gare maritime, atelier et hangar quai d'Orléans	13 185 €
Mise aux normes atelier (1ère partie)	15 755 €
Garde-corps avant-port	2 453 €
TOTAL	31 393 €

Travaux et investissements 2025	Montant des travaux (HT)
Etude faisabilité bâtiments commerciaux	20 000 €
Mise aux normes atelier (2ème partie)	4 726 €
Réfection terre-plein quai Nord-Est (reporté en 2025)	50 000 €
Travaux divers rambardes (reporté 2025)	15 000 €
Changement Vérin Grue Mantsinen (en cours)	29 000 €
TOTAL	118 726€

Le gestionnaire est invité à présenter ces différents travaux.



M. Blanchet demande à quoi correspond l'étude des bâtiments commerciaux.

M. Gautier répond que dans le cadre du programme de modernisation du port, il est prévu :

- L'aménagement de l'entrée de la rue des îles ;
- La construction de nouveaux bâtiments sur certains espaces portuaires (3000 m2 de surface possible).

Il indique qu'une étude architecturale et urbanistique doit être menée pour que les nouveaux aménagements et constructions constituent une liaison homogène entre la ville et le port.

Un recensement des besoins réels va être mené dans les mois à venir.

ACTIVITE PECHE :

M. Leteissier présente l'activité partielle de l'activité pêche en 2024 (janvier à septembre). 7 066 tonnes ont été débarquées à la criée de Granville contre 6 810 tonnes en 2023.

M. Lemaigre indique qu'il n'y a pas eu de conseil de criée juste avant le conseil portuaire mais précise que 3 conseils de criée ont eu lieu au cours de l'année. Il indique que certaines espèces ont des volumes en hausse et d'autres des volumes en baisse.

24 % de la valeur de vente provient des produits collectés à Pirou et à Barneville-Carteret, ce qui représente 18 % en volume. Cela démontre la rentabilité du trajet du camion de collecte car les volumes sont réguliers.

Par espèce globalement ramassés à Pirou Carteret :

- 3 160 tonnes de coquilles ;
- 1 600 tonnes de bulots.

Le volume de bulots est en forte baisse mais la criée reste encore une référence.

La baisse en valeur est liée à la baisse de valeur du bulot.

M. Leguelinel confirme les propos de M. Lemaigre. Lorsque la production baisse, les prix augmentent pendant un moment jusqu'à ce qu'ils deviennent trop chers pour les clients qui deviennent de moins en moins nombreux. Cela engendre une chute des cours.

Point sur les travaux :

M. Leteissier présente les travaux entrepris en 2024 et programmés en 2025.

POINT SUR LES TRAVAUX activité pêche

Travaux et investissements 2024	Montant des travaux (HT)
Amélioration isolation locaux personnel	En cours
Stationavitaillement carburant criée (phase1 réalisée, phase 2 oct./nov2024) en cours	46 827 €
Remplacement de 6 portes sectionnelles (2ème partie)	27 170 €
Chariot élévateur	49 850 €
Transpalette électrique	1 700 €
Réparation toiture criée	12 600 €
Réfection 1ère partie vestiaire personnel	6 500 €
Surfaçage partielle intérieur et extérieur criée	En cours
TOTAL	146 587 €

POINT SUR LES TRAVAUX activité pêche

TRAVAUX ET INVTESEMENTS PREVUS EN 2025	MONTANT DES TRAVAUX
Conteneur frigo Carteret	6 000 €
Appli criée	14 000 €
Poutre couronnement quai sud	45 000 €
Chariot élévateur	49 850 €
Reprise bétons défenses sous criée	150 000 €
Supports dragues CSJ	6 000 €
Déplacement grue matériel quai sud	15 000 €
Filtration EDM Viviers	8 000 €
Maintien des profondeurs avant -port	30 000 €
Mezzanine local machine pour rangement pièces atelier	10 000 €
TOTAL	333 850 €

M. Lemaigre indique que la station à carburant quai sud est en service et que la station à carburant quai ouest sera mise en service au début du mois de décembre. Le nombre d'utilisateurs est en hausse.

M. Montreuil signale qu'il est un peu compliqué d'y aller.

M. Lemaigre indique qu'il travaille sur un repositionnement du bateau de Manche Iles Express pour faciliter l'accès à la station à carburant.

Il ajoute qu'il a mené un sondage sur le positionnement de la future grue à matériels sur le quai sud afin qu'il puisse donner satisfaction à la majorité des professionnels.

Il indique enfin qu'une opération de maintien des profondeurs de l'avant-port interviendra en 2025.

M. Blanchet indique qu'il souhaiterait un dévasage de l'embarcadère à passagers.

M. Gautier ajoute que des travaux de réparation seront réalisés en 2025 sur la digue principale du bassin de Herel. Ces travaux vont s'élever à 7 millions. Les travaux se dérouleront sur 2 exercices budgétaires 2025 et 2026.

ACTIVITE PLAISANCE :

M. Leteissier présente les chiffres de fréquentation du port de plaisance en 2024.

2 700 bateaux visiteurs ont fait escale en 2024 au port de plaisance contre 2 928 en 2023.

ACTIVITE PLAISANCE

RAPPORT PARTIEL D'ACTIVITE 2024 (janvier à septembre) :

	2024
Bassin à flot à l'année	5
Bateaux visiteurs	2 700
Nuitées visiteurs	11 483

	2024 (au 01/10/24)
TOTAL navires	2012
France	1528
Royaume Uni	155
Îles anglo-normandes	219
Autre (belge – hollandais – allemands)	110



M. Lemaigre explique que le nombre de visiteurs reste stable et que les Anglais sont de plus en plus nombreux à venir en raison de la mise en place des nouveaux protocoles douaniers. La durée des séjours a augmenté. D'habitude, c'était 2 à 3 jours alors que cette saison, cela a été 7 à 8 jours. C'est sans doute dû à la météo moyenne.

M. Blanchet demande si la définition des données de fréquentation est homogène dans tous les ports de la SPL des ports.

M. Lemaigre répond qu'une homogénéisation a été réalisée à l'échelle de tous les ports gérés par la SPL des ports pour pouvoir comparer les chiffres sur les mêmes bases.

M. Gautier demande la proportion des visiteurs par rapport aux contrats annuels.

M. Lemaignan répond que cela sera visible dans les chiffres du budget exécuté.

M. Lemaigre indique que le système de déclaration d'absence mis en place en 2024 a permis d'accueillir 340 bateaux visiteurs. Il indique également que l'on constate une baisse des recettes liées à la vente de carburant. Il rappelle que les conditions météo n'ont pas été favorables cet été.

M. Lemaignan précise que c'est d'autant plus dommage qu'une deuxième station à carburant a été installée dans le bassin de Herel.

M. Labrosse ajoute qu'il y a une baisse des ventes des bateaux d'occasion depuis 10 ans et qu'il semble que le creux de la vague soit atteint. L'activité devrait commencer à remonter.

M. Lemaigre répond qu'il y a une mise en concurrence des places professionnelles. On est à 67 AOT cette année, l'an dernier on était à 25. Le quartier d'été est un nouveau service qui permet de stationner les bateaux sur remorque.

M. Gautier demande ce qu'il en est de la liste d'attente.

M. Lemaigre répond qu'un questionnaire a été envoyé aux personnes inscrites sur la liste d'attente de manière à bien cerner leurs besoins. Il indique qu'un règlement d'exploitation est à élaborer pour rouvrir la liste d'attente. Environ 1 personne sur 3 présente sur la liste d'attente et sollicitée pour une place prend réellement la place de port proposée. La SPL réfléchit à la possibilité de permettre aux personnes inscrites sur la liste d'attente de renseigner une date indicative d'intérêt et sur la possibilité de rendre l'inscription sur la liste d'attente payante.

M. Gautier indique que la liste d'attente de beaucoup de ports départementaux est vide.

M. Blanchet indique que le pouvoir d'achat est encore en cause.

M. Taillebois souhaite savoir si le nombre de désistements est connu pour avoir une place dans le port.

M. Lemaigre répond que le délai d'attente est très long, de l'ordre de 20 ans. Le nouveau règlement devrait dynamiser la liste d'attente.

M. Lemaigre souligne aussi un problème avec le stationnement des bateaux de l'État.

M. Blanchet demande si les services de l'État paient leurs places au port.

M. Lemaigre répond que l'État ne paie pas.

Point sur les travaux :

M. Leteissier présente :

POINT SUR LES TRAVAUX

Activité plaisance :

Travaux sous maîtrise d'ouvrage de la SPL:

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS PREVUS EN 2025	MONTANT DES TRAVAUX
Mission MO projet maison plaisanciers(phase1/2)	80 000 €
Ecrans marégraphe (en cours)	15 000 €
Remplacement d'un véhicule (en électrique)	15 000 €
Passerelle ponton G	50 000 €
Continuité bornes intelligentes	100 000 €
Réfection aire de posée	60 000 €
Etude réaménagement plan d'eau pro	20 000 €
TOTAL	340 000 €

M. Lemaigre apporte des informations sur le marégraphe. La commande a été validée et il sera changé en début d'année. L'ancien marégraphe venait d'un fournisseur qui avait le monopole sur son produit et les réparations ne pouvaient être faites que par ce fournisseur, ce qui était problématique. Le nouveau marégraphe pourra être réparé plus facilement.

M. Leguelinel demande où en est la réfection de l'aire de posée.

M. Lemaignan répond que l'aire de posée est à reconstruire contre le caisson du tenon de la digue secondaire et qu'une étude est en cours.

M. Labrosse demande si les places dédiées pour l'école de voile ne peuvent pas être revues. Il y a trop de passage là où se trouve les emplacements de la société 8 Miles Nautic.

M. Gautier répond que le site des anciennes aires de posée sera réaménagé en pontons à destination des professionnels de la plaisance, qu'il ne restera pas beaucoup de places pour la voile.

BUDGET PREVISIONNEL 2025 :

M. Leteissier présente les budgets prévisionnels 2025 par activité :

Résultat de l'exercice commerce : + 15 450 €

Résultat de l'exercice pêche : - 42 716 €

Résultat de l'exercice plaisance : + 90 023 €

Résultat terminal frigo : + 28 499 €

Mme Depardieu souhaite savoir d'où vient la subvention qui est mentionnée.

M. Lemaignan indique qu'il s'agit d'une subvention exceptionnelle, liée à l'activité de commerce et de pêche et délivrée en compensation des effets négatifs du Brexit.

Aucune autre question n'étant posée, le budget prévisionnel 2025 pour le commerce, la pêche, la plaisance et le terminal frigo est adopté.

M. Lemaignan souhaite apporter des précisions pour le secteur pêche concernant une demande de subvention. Une deuxième demande a été formulée mais la Région Normandie a limité les subventions à un seul dossier. Il y a un risque que certaines inscriptions au budget 2025 ne soient pas réalisées faute de subvention.

M. Lemaigre indique que la SPL a encore une année d'exploitation du terminal frigorifique. C'est pour cette raison qu'aucun investissement n'est programmé sur cet équipement qui est en fin de vie. Il n'y aura que des travaux de maintenance indispensables au bon fonctionnement du terminal.

M. Taillebois demande l'avis sur le budget prévisionnel 2025.

Il est approuvé à l'unanimité.

TARIFS 2025 :

M. Leteissier présente les tarifs 2025 et précise que cette grille est construite sur la base des indexations prévues aux contrats de concessions confiés par le Département, à savoir une augmentation en moyenne des tarifs de 2,15 % par rapport à 2024. Ces tarifs ont été validés par le conseil d'administration de la SPL des ports de la manche le 3 septembre 2024.

M. Taillebois demande l'avis des membres du conseil portuaire sur les tarifs proposés pour 2025.

Ils sont adoptés à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

M. Blanchet demande si les parkings ont rapporté de l'argent.

M. Lemaigre répond que l'objectif est atteint pour les parkings.

M. Labrosse signale que les restaurateurs se garent sur les zones de stationnement interdit.

M. Leteissier mentionne que suite au dernier conseil portuaire du 14 juin 2024, une précision a été demandée au service juridique du Département sur la compétence de la police de stationnement sur le port. Il ressort que seules les polices municipale et nationale sont compétentes pour verbaliser le stationnement illicite sur le port.

M. Leguelinel répond que c'est à la mairie d'agir auprès des agents de police municipale.

M. Lemaigre précise que le fonctionnement du parking des plaisanciers a été modifié à la demande des plaisanciers. 150 places étaient réservées aux abonnés sur le parking mais il n'était jamais rempli.

M. Blanchet met en avant le problème des voitures ventouses qui restent stationnées plusieurs semaines sans bouger.

M. Lemaigre indique que la consommation énergétique de la criée a baissé de 26 % en énergie et de 50% en coût.

Il mentionne également que 199 tonnes de déchets ont été collectés en 2024. Cela représente 10 tonnes de moins qu'en 2023. Le coût a par contre augmenté de 2000 € car le prix à la tonne augmente. L'objectif est de diminuer les apports.

Mme Depardieu s'étonne du principe de tirage au sort sur la liste d'attente.

M. Lemaigre répond que parmi toutes les personnes souhaitant s'inscrire sur la liste d'attente, un tirage au sort est effectué pour n'inscrire que le nombre de personnes correspondant au nombre de places disponibles sur la liste d'attente.

M. Taillebois indique qu'aujourd'hui, on constate une augmentation du nombre de bateaux en copropriété car cela permet de contourner la liste d'attente qui est extrêmement longue (25 à 30 ans d'attente).

M. Lemaigre répond que les résultats du sondage fait auprès des personnes inscrites sur la liste d'attente indiquent que 34 % des personnes seraient prêtes à partager leur emplacement.

M. Gautier ajoute que ce sujet demande encore beaucoup de réflexion.

M. Blanchet demande des informations sur le projet de modernisation.

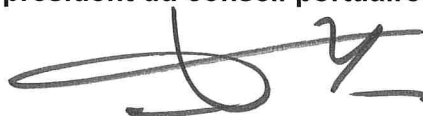
M. Taillebois répond que le projet de modernisation du port de Granville a été validé par l'assemblée départementale. En premier lieu, des travaux de réparation de la digue principale du bassin de Hérel vont être réalisés en 2025/2026. Les études environnementales et les études géotechniques nécessaires dans le cadre des études de déroctage et de changement de la porte abattante seront ensuite lancées car elles sont prioritaires.

M. Gautier précise que ces études sont indispensables pour confirmer la faisabilité des travaux et mentionne que le Département va débloquer 7 millions d'euros pour la réalisation des travaux sur la digue principale de Hérel. Il ajoute également qu'un cabinet d'architectes et d'urbanistes sera recherché pour la partie bâtiminaire à l'entrée de la rue des Isles.

En l'absence d'observations, **M. Taillebois** remercie les membres présents pour leur participation et lève la séance.

Saint-Lô, le 31 janvier 2025

Le président du conseil portuaire

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'Y' followed by a horizontal line and a small flourish.

Yvan Taillebois